



## Requette au juges des affaires familiales

Par **garnerone**, le **17/02/2009** à **13:51**

Bonjour, je souhaite écrire une lettre aux juges pour faire valoir mes droits de mère car ma fille réside chez moi depuis 9 ans et que son père ne s'occupe pas d'elle...je veux proposer un accord à l'amiable d'un droit de garde d'un week-end sur deux, et la moitié des vacances scolaires et une pension alimentaire que je perçois déjà....par contre je ne veux plus que ma fille soit hébergée chez les grands-parents car celui-ci y vit ou ma fille dort dans la même chambre 10m que ses grands-parents et où son père ne s'en occupe pas.pourriez-vous me dire ce que je dois écrire sur la requête.merci

Par **Paula**, le **17/02/2009** à **15:26**

Bonjour, J'ai des difficultés à comprendre votre situation. Avant de répondre, merci d'indiquer : Avez-vous eu un jugement de divorce ou séparation sans décision ? Donc, vous voulez saisir le Juge pour une modification des mesures du divorce où pour mettre en place de droit de garde, de visite etc.; Cordialement